

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 21 décembre 1951

La séance est ouverte à onze heures.

QUESTION DE PRIVILÈGE

A PROPOS D'UNE REMARQUE DU CHEF DE L'OPPOSITION AU COURS DU DÉBAT

M. J. M. Dechêne (Athabaska): Monsieur l'Orateur, je désire m'expliquer sur un fait personnel. Je ne retiens pas souvent l'attention de la Chambre. Puis-je rappeler aux honorables députés que, au cours de la présente session, je n'ai pas parlé une seule minute. Hier après-midi, j'ai peut-être un peu manqué à la règle quand, sous l'effet de la bonne humeur et animé de l'esprit de Noël à ce moment de l'année quand nous nous préparons à célébrer l'anniversaire de la naissance du Prince de la Paix, j'ai lancé un "Joyeux Noël" au moment où parlait le chef de l'opposition. Si j'ai mal fait, je suis prêt à faire des excuses, mais je ne pense pas avoir mal fait et je ne crois pas avoir mérité la remarque de l'honorable député. J'ai sous les yeux le numéro d'hier soir du *Journal d'Ottawa*. Il y est dit que le chef de l'opposition a retorqué:

"Je constate avec plaisir que l'un d'entre nous a commencé à célébrer Noël avant le temps."

Je n'ai pas mérité que pareille insinuation me fût décochée de cette partie-là ni de quelque autre partie de la Chambre. Je rappelle à l'honorable député que pour critiquer autrui, il faut être sans défauts. Mais il y a plus dans cette affaire.

Des voix: Règlement!

M. Dechêne: Je ne veux prendre que quelques minutes, monsieur l'Orateur. Les députés qui invoquent le Règlement ont gaspillé des heures et des heures au cours de la présente session; moi, non. Je me fais vieux. Je suis dans la vie publique depuis trente ans. J'ai été élu député de l'Assemblée législative de l'Alberta il y a plus de trente ans et je puis me vanter que la réputation que j'y ai laissée est excellente. Une insinuation injuste, inéquitable et déplacée comme celle-là ne me causera pas de tort auprès des électeurs de la circonscription d'Athabaska, car ils me connaissent très bien. Il en résultera seulement que le parti de l'honorable député perdra les quelques votes qu'il a obtenus dans cette circonscription. Je suis en mesure de le

dire. La justice m'est due en cette Chambre tout comme à l'honorable député. Je puis retracer mes ancêtres jusqu'à 1764.

M. Drew: Monsieur l'Orateur!!!

M. Fraser: Il y a une limite.

M. l'Orateur: L'honorable député est probablement allé assez loin.

M. Dechêne: J'ai une famille à défendre et une réputation à protéger.

M. l'Orateur: Je ne crois pas que la réputation du député ait été attaquée à la Chambre. Je lui ai accordé beaucoup de latitude. Il pourrait probablement terminer ses observations en quelques mots.

M. Dechêne: Je n'avais que quelques mots à ajouter. Depuis 1774 et l'adoption de l'Acte de Québec, les deux côtés de ma famille ont été représentés à la Chambre des communes ou aux Assemblées législatives de Québec ou d'Alberta. C'est un fait dont je suis fier, et nous ne nous arrêterons pas là. Voilà pourquoi j'ai cru que je me devais de soulever cette question et de repousser l'insinuation.

M. George A. Drew (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'avoue ne pas comprendre du tout ce que veut dire l'honorable représentant d'Athabaska. Hier, on s'en souvient, alors que j'étudiais les questions dont la Chambre était saisie, quelqu'un a lancé, d'une voix très forte et très nette: "Joyeux Noël, Joyeux Noël". J'ai dit alors que j'étais très heureux de constater qu'un député anticipait sur les Fêtes. Je crois que plusieurs députés ont nettement indiqué qu'ils anticipent sur les Fêtes. Tel était le sens de ma remarque. Si l'honorable député y a vu un autre sens, ce n'est sûrement pas celui qu'il convenait de lui donner.

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): Monsieur l'Orateur, nous commençons une nouvelle journée et je suis sûr que nous nous sommes tous réjouis de voir ce matin que les rafales d'hier se sont calmées. Je remercie le chef de l'opposition des observations qu'il a faites au sujet du député qui a demandé à s'expliquer sur un fait personnel. Je suis persuadé que tous les députés avaient interprété la repartie du chef de l'opposition dans le sens qu'il vient d'indiquer et aucunement avec l'intention de